

Systeme d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO) – London Health Sciences Centre (LHSC)

Résumé de l'évaluation de l'impact sur la
protection de la vie privée

Avis de droit d'auteur

Copyright © 2013 cyberSanté Ontario

Tous droits réservés.

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit, y compris par photocopie ou transmission électronique à n'importe quel ordinateur, sans le consentement écrit préalable de cyberSanté Ontario. Les renseignements contenus dans ce document sont la propriété de cyberSanté Ontario et ne peuvent pas être utilisés ou divulgués, sauf avec l'autorisation écrite expresse de cyberSanté Ontario.

Marques de commerce

D'autres noms de produits mentionnés dans ce document peuvent être des marques de commerce ou des marques de commerce déposées de leurs entreprises respectives et sont reconnues dans les présentes.

Introduction

Comme l'exige le Règlement de l'Ontario (Règl. de l'Ont.) 329/04 pris en application de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (LPRPS), et la Politique de protection des renseignements personnels sur la santé de cyberSanté Ontario, cyberSanté Ontario a effectué une évaluation de l'impact sur la protection de la vie privée (EIPVP) concernant l'initiative Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO) – London Health Sciences Centre (LHSC).

L'EIPVP a déterminé que cyberSanté Ontario a le pouvoir, en vertu de l'article 6.2 du Règl. de l'Ont. 329/04, de permettre à des utilisateurs autorisés d'avoir accès aux données du SILO pour cette initiative, car cyberSanté Ontario reçoit des renseignements personnels sur la santé (RPS) du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) dans le but de créer ou de tenir un ou plusieurs dossiers de santé électroniques.

Ce sommaire de l'EIPVP inclut de brefs renseignements généraux sur l'initiative SILO-LHSC, les principales conclusions de l'évaluation et les progrès réalisés par cyberSanté Ontario dans la mise en œuvre des recommandations préconisées dans l'EIPVP.

Renseignements généraux

L'initiative SILO – LHSC s'inscrit dans le cadre de la stratégie de déploiement du SILO et est conforme à la stratégie plus vaste de cyberSanté Ontario concernant le dossier de santé électronique. cyberSanté Ontario et LHSC collaborent afin que les données de laboratoire conservées dans le SILO soient accessibles aux utilisateurs autorisés du visualiseur de données cliniques du SILO utilisé par LHSC et St. Joseph's Health Care. Les utilisateurs autorisés du visualiseur de données cliniques du SILO comprennent des cliniciens et cliniciennes des établissements suivants : LHSC, St. Joseph's Health Care London, Middlesex Hospital Alliance, St. Thomas-Elgin General Hospital, Woodstock General Hospital, Alexandra Hospital, South Huron Hospital Association, Tillsonburg District Memorial Hospital et Listowel Wingham Hospital Alliance

Le visualiseur de données cliniques du SILO permet de présenter les données du SILO dans un format et un aspect semblables à ceux auxquels les utilisateurs sont habitués et d'une manière correspondant à la façon dont ces utilisateurs sont habitués à visualiser les données cliniques.

Les cliniciens et cliniciennes pourront uniquement consulter des données sur les patients au moyen du visualiseur de données cliniques du SILO dans le but d'assurer ou de faciliter la prestation de soins de santé. Ce projet consiste à donner un accès clinique aux renseignements personnels sur la santé des Ontariennes et des Ontariens et, par conséquent, est assujéti à la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*. La LPRPS autorise la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels sur la santé uniquement à des fins précises.

Sommaire de l'évaluation de l'impact sur la protection de la vie privée

Il ressort de l'EIPVP que la LPRPS autorise cyberSanté Ontario, en vertu de l'article 6.2 du Règl. de l'Ont. 329/04, à rendre disponibles les données du SILO aux cliniciennes et cliniciens des établissements hospitaliers participants afin d'assurer ou de faciliter la prestation de soins de santé. De plus, cyberSanté Ontario et LHSC disposent chacun d'une infrastructure robuste dotée de solides mécanismes de protection en matière de confidentialité et de sécurité qui conviennent au traitement et au partage de RPS sensibles. L'EIPVP présente une recommandation touchant cette initiative afin que cyberSanté Ontario continue d'agir dans le respect de ses obligations en matière de protection de la vie privée découlant des dispositions législatives, de ses politiques et des pratiques exemplaires.

Sommaire du plan de mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation de l'impact sur la protection de la vie privée

La recommandation est résumée ci-après :

1. cyberSanté Ontario signera des ententes avec LHSC et les dépositaires de renseignements sur la santé participants qui auront accès aux données du SILO, conformément à la politique de cyberSanté Ontario en matière de protection de la vie privée.

Glossaire

| | |
|-----------------|---|
| DRS | Dépositaire de renseignements sur la santé |
| LHSC | London Health Sciences Centre |
| MSSLD | Ministère de la Santé et des Soins de longue durée |
| Règl. de l'Ont. | Règlement de l'Ontario |
| LPRPS | <i>Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé</i> |
| RPS | Renseignements personnels sur la santé |
| EIPVP | Évaluation de l'impact sur la protection de la vie privée |

Renseignements

Pour toute question sur le sommaire de l'EIPVP de l'initiative SILO-LHSC, veuillez communiquer avec le Bureau de la protection de la vie privée de cyberSanté Ontario :

cyberSanté Ontario
Bureau de la protection de la vie privée
777, rue Bay, bureau 701
Toronto (Ontario) M5B 2E7
Tél. : 416 946-4767
privacy@ehealthontario.on.ca